

Présidentielle 2022 - Fabien Roussel

## POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALE, LAÏQUE, FÉMINISTE ET DÉMOCRATIQUE

Un air de Fête de l'Huma régnait ce dimanche au cœur de Paris. Les stands des sections parisiennes installés place Stalingrad assuraient le casse-croûte, pendant que les groupes de musique faisaient monter l'ambiance. Le temps pluvieux n'y changeait rien, il y avait de la joie dans le cœur des militant.e.s communistes de se retrouver pour ce 1er grand meeting de leur candidat à la présidentielle.

PAR LDA

C'est donc devant 3000 d'entre eux gonflés à bloc que Fabien Roussel a prononcé son discours centré sur la question de l'emploi, du pouvoir d'achat et une juste répartition des richesses, à commencer par une augmentation du Smic de 20 % et le triplement de l'ISF.

Fabien Roussel s'est adressé à la foule sans détour dans un discours captivant mêlant à la fois humour et gravité :

« C'est aujourd'hui que débute cette longue route commune qui va nous mener au 1er tour de l'élection présidentielle puis aux élections législatives. Et c'est ici, serrés les uns contre les autres - il fait froid dehors mais chaud dans nos cœurs ! - que nous passons un pacte avec la France. Les temps sont rudes, il ne faut pas le nier. Les motifs de colère sont nombreux, je les connais. (...) Nombreux sont ceux qui souffrent parmi les retraités, les étudiants, les salariés. Trois ans après les gilets jaunes, nous en sommes toujours au même point. Car depuis, beaucoup de factures ont augmenté, sauf les salaires et les pensions ! À peine quelques euros pour le Smic, mais seulement pour le Smic ! À tel point que les autres salaires qui sont légèrement au-dessus commencent à être rattrapés !

**Nous voulons que ça change, maintenant ! Pas demain, tout de suite.**

(...) Faites savoir autour de vous, au monde du travail, que dès notre élection, nous décréterons l'augmentation du Smic mais que nous ferons inscrire dans la loi l'augmentation de tous les salaires en fonction de l'inflation et toutes les branches seront obligées de l'appliquer !

L'État lui-même donnera l'exemple : nous revaloriserons immédiatement le point d'indice dans la fonction publique, pour que les fonctionnaires, celles et ceux qui font vivre nos services publics, qui sont en première ligne, que nous avons applaudis pendant les confinements, qu'ils aient toutes et tous une augmentation de 30 %. C'est la moindre des choses, après des années de mépris et de défiance envers les fonctionnaires.

**Depuis le 2 novembre, les femmes de France travaillent gratuitement.**

C'est une honte d'autant plus grande que les métiers les plus utiles socialement, que nous avons soutenus pendant la pandémie, sont très majoritairement des métiers exercés par des femmes et sont les moins bien payés. J'entends mettre un terme définitif à cette injure faite à la moitié de l'humanité ! Dans le public comme dans le privé, l'égalité salariale femmes-hommes sera une priorité. Alors je vous l'annonce ici : avec nous, il ne faudra pas attendre cinq ans pour obtenir cette égalité salariale : elle sera effective dans la fonction publique dans les six premiers mois de mon mandat et je donnerai un an aux entreprises pour la mettre en œuvre. Et si cela ne se fait pas, l'État nommera un administrateur judiciaire qui aura la charge de le faire à la place de l'employeur !

Dans le même mouvement, nous augmenterons les pensions de nos retraités afin qu'aucune ne puisse être inférieure à 1 200 euros net ; et nous rétablirons la demi-part des veuves supprimée par Sarkozy puis Hollande. »

Romilly désert médical

## VUILLEMIN PRÊT À TOUT AVEC L'ARGENT DES AUTRES !

La chaîne d'info LCI a consacré un reportage sur les déserts médicaux également diffusé sur TF1.

Elle a pris en exemple Romilly et a bien sûr interrogé le Maire de notre ville.

PAR JOË TRICHÉ

Des propos qui ont surpris et choqué plus d'un. Éric Vuillemin s'est dit en effet prêt à payer pendant 25 ans le loyer des médecins qui s'installeraient et à terme de leur offrir la maison. En arriver à ce point, huit ans après l'ouverture de la maison de santé censée solutionner le déficit de médecins généralistes, selon ses dires au moment de son ouverture, traduit l'échec total dans ce domaine de cette réalisation présentée comme miraculeuse.

**Les élu.e.s communistes avaient proposé la création d'un centre municipal de santé**

Pourtant une autre solution avait été mise sur la table du Conseil municipal par les élu.e.s communistes. S'appuyant sur diverses expériences qui marchent, y compris dans des municipalités de droite, ils avaient proposé la création d'un centre municipal de santé avec l'embauche de médecins salariés. Mais déjà, pour Éric Vuillemin, tout ce qui vient de l'opposition communiste, était forcément mauvais.



Fabien Roussel a également développé des propositions pour la retraite à 60 ans, la réduction du temps de travail à 32 h, la mise en place d'une loi garantissant le droit au travail et à la formation, pour toutes et tous, avec un salaire digne ! zéro jeune au chômage dès 2023 ! et un grand plan pour le climat : la transition écologique, c'est d'abord changer de modèle économique.

Retrouvez l'ensemble de ces propositions et de son intervention sur :

[www.pcf.fr](http://www.pcf.fr) et [www.fabienroussel2022.fr](http://www.fabienroussel2022.fr)

### PRENDRE L'ARGENT LÀ OÙ IL EST !

D'abord, par un triplement de l'ISF. Les 350 000 familles les plus riches avaient en 2017 un patrimoine taxable de plus de 1 000 milliards d'euros : nous en prendrons 15 ! Ils s'en remettront.

Par un impôt COVID exceptionnel concernant les multinationales, au chiffre d'affaires de plus de 250 millions ! C'est un impôt COVID sur les bénéfices au-delà de 500 000 euros (les TPE, les PME en seront exemptées) qui sera doublé pendant deux ans, en 2022 et 2023 : avec moi à l'Élysée, au-dessus de 500 000 euros de bénéfice, c'est 60 % : c'est 6 milliards.

Et pour lutter contre l'évasion fiscale et pour être certain qu'elles paieront, nous mettrons en place le prélèvement à la source des bénéfices des multinationales. Finie la fraude fiscale et ces 80 milliards d'euros qui échappent chaque année à l'impôt !

Au total, nous augmenterons le budget de l'État de plus de 100 milliards d'euros pour répondre au besoin du pays, sans jamais aller prélever les classes populaires et les classes moyennes. Notre budget à nous sera celui de la solidarité et non des inégalités. Les gros doivent payer gros et les petits doivent payer petit ! Et tout cela pour financer nos services publics et le progrès social !

La République sociale, c'est cela !

### DANS LA CAMPAGNE QUI S'OUVRE, DEUX VISIONS DE LA FRANCE S'OPPOSENT.

Il y a, tout d'abord, à droite et à l'extrême droite, ceux qui s'emploient à diviser la société en fonction des origines et couleurs de peau, à exacerber les haines, à installer dans les esprits les poisons du racisme et de l'antisémitisme. Ils veulent détruire tout ce qu'il reste des conquêtes sociales du programme du Conseil national de la Résistance. Cela constitue une attaque violente de la République et de nos droits fondamentaux.

L'autre vision est celle que nous défendons bec et ongles : la France des jours heureux, la France retrouvant le chemin du progrès grâce à des réformes de progrès qui rassemblent notre peuple autour des principes de justice, d'égalité, de démocratie.

Cette France-là, c'est celle de la République sociale, laïque, féministe et démocratique.

La République qui sécurise tous les aspects de l'existence humaine.



Si aujourd'hui une grande partie du territoire national est devenue un désert médical on le doit aux politiques d'austérité mises en œuvre depuis une quarantaine d'années où l'objectif a été de réduire par tous les moyens les dépenses santé. Et dans ce cadre c'est bien la droite qui a lancé le coup d'envoi de cette politique de casse de notre système de santé en instaurant le Numéros clausus dont l'objectif a été de former moins de médecins pour qu'il y ait moins d'actes médicaux. En 1971 la droite au pouvoir sous Pompidou a réduit considérablement la formation du nombre de médecins de 12500 chaque année à 3500.

Aujourd'hui Éric Vuillemin est donc bien mal venu pour déplorer cette situation. Alors qu'il y a un grand besoin d'entendre le cri d'alarme lancé par de nombreux médecins, personnels de santé de l'hôpital public et de la population, qui réclament des moyens, des moyens et des moyens, le Maire de Romilly propose d'utiliser l'argent des contribuables pour payer les loyers et une maison aux praticiens. Avec de telles solutions on n'est pas près de s'en sortir.



Emmanuel Macron

qui, après la tragédie en mer du Nord, parle d'une Europe endeuillée dans ses valeurs humanistes, de soutien inconditionnel aux familles des victimes, mais impose aux migrants, qui pour la plupart viennent de pays en guerre, des conditions inhumaines à Calais. Beau numéro d'acteur.

L'HUMEUR

DE GISELE MALAVAL

### TRAVAIL

L'Observatoire des multinationales a montré récemment que 100% des entreprises du CAC40 ont profité d'aides publiques liées à la pandémie, tout en supprimant près de 30 000 emplois en France et en versant sans vergogne près de 51 milliards € en 2021 à leurs actionnaires plutôt que d'investir. Par ailleurs, et paradoxalement si l'on pense - et les capitalistes le pensent - que les gens sont prêts à tout pour avoir un emploi, il y a de plus en plus de démissions, parfois sans préavis, ce qui génère une pénurie de personnel en particulier dans les domaines de la santé, des transports, de l'enseignement, de la restauration et du bâtiment.

Alors, dans ce délitement, l'idée d'un droit universel au travail, prend à contre-pied le système capitaliste où l'humain fait partie des ressources à (sur)exploiter, puisque Fabien Roussel ne parle pas d'un travail imposé, subi, mais d'un travail choisi, correctement rémunéré, d'une formation choisie et d'un changement de fonctionnement de l'entreprise où celles et ceux qui travaillent auraient un droit d'intervention sur la gestion et sur ce qu'ils produisent.

Pour transformer le monde, Marx l'a démontré, il n'y a que le travail, qui est donc inhérent à la condition humaine, et ce sont les rapports de production qui vont déterminer le type de société dans lequel on va vivre ; et en changeant les rapports entre l'entreprise, l'État et les travailleurs, en rendant inutile, par l'impôt, l'accumulation de profit, on passe d'un système capitaliste avec l'armée de réserve des chômeurs et la désastreuse surproduction à une République sociale au centre de laquelle le travail est aussi émancipation. Mais cette République sociale ne sera rendue possible que par le vote du monde du travail conscient de son intérêt.

Les capitalistes, eux, n'oublient jamais d'aller voter.

**EXPOSITION** DU 08/12/2021 AU 17/02/2022

**La Dépêche de l'Aube**

**Naissance d'un centenaire LA DÉPÊCHE DE L'AUBE**

Journal Quotidien du Monde du Travail (1919-1921)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE  
131 rue Étienne Nédon TROYES  
Du lundi au jeudi de 9h à 17h sans interruption

Aube département CEMOA TROYES CHAMPAGNE La Dépêche de l'Aube

TROYES - ROSIÈRES  
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Les Mousquetaires

TOUS UNIS AVEC  
LES PRODUCTEURS  
LOCAUX

**Intermarché**



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'AUBE

En partenariat avec l'Association de défense des Familles et de l'individu victimes de sectes (ADFI) de l'Aube

**Thomas Huchon**  
Journaliste, auteur et réalisateur  
Spécialiste des fake-news et des théories complottistes

# Le complottisme

CONFÉRENCE  
**MARDI 30 NOVEMBRE 2021**  
18 H 30

à l'Auditorium de SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

www.upopaube.com

**Les Comités des JOURS HEUREUX**

La candidature de Fabien Roussel à l'élection présidentielle, présentée par le PCF se fixe pour objectif de rétablir la justice sociale et l'égalité, de construire et mettre en œuvre avec les Français.e.s des réformes heureuses plaçant l'humain et la planète au cœur de tous les choix.

Nous vous proposons d'agir ensemble pour le monde du travail et de la création en relevant le Défi des Jours Heureux. Pour cela, nous ouvrons dans tout le pays des espaces de construction et d'initiatives, des comités des Jours Heureux qui entendent agir dans la campagne, en direction de la population pour porter des propositions, construire des mobilisations.

Nous vous proposons de faire partie de cette construction collective en rejoignant les Comités des Jours Heureux.

**Je rejoins un comité local des JOURS HEUREUX**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

PCF Aube, 22 ter Avenue Anatole France 10000 TROYES  
Tél : 03 25 73 43 40

**L'ABONNEMENT 2021 À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE VOTRE MEILLEUR SOUTIEN**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Je joins mon règlement de 40 euros (pour 52 numéros)  
Je soutiens la Dépêche, je fais un don de \_\_\_\_\_

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22<sup>ter</sup>, av. A.-France 10000 - TROYES

**C'EST NOTRE MUTUELLE ! et vous ?**

**Aubéane**  
MUTUELLE DE FRANCE  
Votre Mutuelle Santé

03 25 79 10 43  
www.aubeane.fr

TROYES - BAR SUR AUBE  
ROMILLY SUR SEINE

**Transfert du siège social IMMOBILIER SERVICE SAS au capital social de 8000 Euros**  
Siège social : 13 rue des Terres Roses 10150 LAVAU  
SIREN 488 726 837 R.C.S. TROYES

Par décision de l'associé unique du 12/10/2021, le siège social a été transféré au 8 Chemin de la Croix Rouge 10150 PONT-SAINT-MARIE, à compter de cette même date.

Pour avis.

**Clôture de liquidation SCI LA LAMME VIERGE**  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 530 euros  
Siège social : 9, rue Pingron CHESLEY 10210  
Siège de liquidation : 9, rue Pingron CHESLEY 10210  
430 105 221 RCS TROYES

**AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION**

L'Assemblée Générale réunie le 30/09/2021 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Pascal MASSON, demeurant 9, rue Pingron - 10210 CHESLEY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur.

**Clôture de liquidation TONNERRE ACCESSOIRES**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 60 000 euros  
Siège : 9, rue Pingron, 10210 CHESLEY  
Siège de liquidation : 9, rue Pingron 10210 CHESLEY  
384 496 899 RCS TROYES

L'Assemblée Générale réunie le 30/09/2021 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Pascal MASSON, demeurant 9, rue Pingron - 10210 CHESLEY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

**Transfert du siège social RS MODUL**  
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Ancien siège social : 7 Rue du Parc des Sports, 10320 BOUILLY  
Nouveau siège social : 18 Allée du Château, 10600 BARBEREY ST SULPICE  
823 299 714 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 02/08/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 Rue du Parc des Sports, 10320 BOUILLY au 18 Allée du Château, 10600 BARBEREY ST SULPICE, à compter du 01/08/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS - Le Président

**MAGER PRO**  
Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros  
Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 BARBEREY ST SULPICE  
478 385 628 RCS TROYES

Par décision du 31/10/2021, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 9 000 euros, divisé en 900 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : M. Tonio FILIPPELLI, demeurant 11 Route de Méry, 10150 CULOISON - Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par M. Tonio FILIPPELLI, demeurant 11 Route de Méry - 10150 CULOISON.

POUR AVIS

Par ASSP le 05/11/2021, il a été constitué la SCI : HESTIA RE FRANCE  
Capital: 100.00 €  
Objet: L'acquisition et gestion civile de biens immobiliers en vue de location non meublée et accessoirement meublée et/ou l'occupation à titre gratuit pour un usage propre.  
Siège: 20 Rue Du Bois Gibault 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.  
Gérance: SIMONIAN Michel 50 The Riding GU21 5TA Woking UK.  
Les cessions de parts sont libres entre les associés, leurs ascendants ou descendants.  
Durée: 99 ans.  
Au RCS de TROYES

**Dissolution anticipée MODEL KIT**  
SASU en liquidation au capital social de 32 000 Euros

**Siège social :**  
309 RUE DU FAUBOURG CRONCELS  
10000 TROYES  
SIREN 805 050 937 R.C.S. TROYES

Le 5 novembre 2021, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 5 novembre 2021. M Yoann LOPEZ demeurant 14 rue du Clos d'Herbigny 10800 SAINT LEGER PRES TROYES, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur.

Pour avis.

**AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL TERRAE**  
SAS au capital de 300 000 euros porté à 460 000 euros  
Siège social : 116 rue Paul Doumer 10300 STE SAVINE  
RCS TROYES 887 710 481

- Du procès-verbal des décisions de l'assemblée unique en date du 26 octobre 2021, - Du certificat de dépôt des fonds établi le 26 octobre 2021 par la banque CIC Est, Agence de ST JULIEN LES VILLAS (10), Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 160 000 euros par émission de 3 200 actions nouvelles de numéraire, et porté de 300 000 euros à 460 000 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 euros). Nouvelle mention : le capital social est fixé à quatre cent soixante mille euros (460 000 euros).

POUR AVIS, Le Président

**SCI DU VAL D'AUBE**  
Société civile en liquidation  
Au capital de 76 224,51 euros  
Siège social : ARCIS SUR AUBE 10700 Ruelle de Montreuil  
Chez Mr et Mme FONTAINE-GALLOIS  
Siège de liquidation : Ruelle de Montreuil 10700 ARCIS SUR AUBE  
402538474 RCS TROYES

**AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION**

L'Assemblée Générale réunie le 05/11/2021 au Ruelle de Montreuil 10700 ARCIS SUR AUBE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Joël FONTAINE, demeurant Ruelle de Montreuil 10700 ARCIS SUR AUBE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

RCS TROYES

Pour avis Le Liquidateur

**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes des décisions en date du 25/10/21, l'associée unique de l'EUURL RETRO PIN UP, au capital de 1200€, ayant son siège social 4 rue Gustave Eiffel 10120 ST ANDRÉ LES VERGERS, immatriculée au RCS de TROYES n° 878 828 086, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/10/21 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Clara DOREMUS, demeurant 6B rue de la Joncière 10800 ST LEGER PRES TROYES, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4, rue Gustave Eiffel 10120 ST ANDRÉ LES VERGERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de TROYES.

Pour avis, Le Liquidateur.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEUREY du 04/1/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : PARISON GAUTIER  
Siège : 5 place de la Mairie, 10140 BEUREY  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 3 000 euros  
Objet : - toutes activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle et plus particulièrement toutes activités relevant de l'exploitation agricole et viticole, - les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; - ainsi que toute activité réputée agricole au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, - La réalisation de tous travaux viticoles notamment relatifs au travail manuel et mécanique nécessaire au développement de la vigne et à la préparation du sol, à la plantation et aux installations de la vigne pour son propre compte et/ou pour le compte de tiers, Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Monsieur Gautier PARISON demeurant 5 Place de la Mairie 10140 BEUREY  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES

POUR AVIS Le Président

**SK CONSULTING**  
SASU au capital de 20.000€.  
Siège social : 03 rue Jules Massenet 10600 LA CHAPELLE ST LUC.  
RCS 825 081 730 TROYES.

L'AGE du 26/10/2021 a décidé de modifier le capital social pour le porter à 55.000€. Mention au RCS de TROYES.

**« SCI DE LA RUE NATIONALE »**  
Société civile immobilière au capital de 109763,29 euros  
MERY-SUR-SEINE (10170)  
rue de Soissons et rue Nationale  
SIREN -RCS de TROYES 312 097 553  
AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie en date du 05/09/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société suivie à compter du 05/09/2020 et sa mise en liquidation amiable dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé M. Alain PICAULT demeurant 6 rue Léon Amont 22430 ERQUY comme liquidateur de la société jusqu'à la clôture des opérations. Ce dernier disposera des pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, les mener à bonne fin et répartir le solde de l'actif social pouvant en résulter. Siège de la liquidation : 6 rue Léon Amont 22430 ERQUY à l'adresse du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation de-

**PIOT RICHARD**  
Exploitation agricole à responsabilité limitée  
Société civile au capital de 7 622,45 euros

**FABIEN ROUSSEL**  
Candidat à l'élection présidentielle  
FABIENROUSSEL2022.FR

**OBJECTIF : 3 800 EUROS**  
POUR NOTRE FÉDÉRATION

« Pour relever le défi des jours heureux nous avons besoin de votre contribution. »

Afin de mener la campagne de la présidentielle avec notre candidat Fabien Roussel et ainsi relever le défi, il est nécessaire de récolter la somme de 1 000 000 € en dons et souscriptions au niveau national. La quote-part pour notre département a été fixée à 3800 €

**Une souscription départementale est donc ouverte dès maintenant.**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Je veux aider financièrement, je verse \_\_\_\_\_ euros  
Libellez-vois chèques à l'ordre de : ADF-PCF 10  
PCF Aube 22<sup>ter</sup>, av. Anatole France 10000 - TROYES  
Ces versements donnent droit à une déduction fiscale de 66%

**Siège social : 20 rue du Bois 10110 VITRY LE CROISE 398882563 RCS TROYES**

La collectivité des associés de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée "PIOT RICHARD" réunis en assemblée générale ordinaire le 30/09/2021, a pris acte de la décision prise par Madame Annie PIOT de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Romain PIOT, demeurant 6 cours du Château 10360 FONTETTE, pour une durée illimitée à compter du 1er octobre 2021.

POUR AVIS La gérance

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COUVIGNON du 15/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : LE GOLURET  
Siège : 19 rue Gaston Cheq, 10200 COUVIGNON  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 6 000 euros  
Objet : Toutes activités d'hébergement, et notamment en chambre d'hôtes et/ou en gîtes ainsi que toutes activités en lien avec ces activités notamment table d'hôtes, Toutes activités d'entretien corporel tels les soins d'esthétiques, massages ainsi que les activités relevant du bien être telles que le spa, sauna, jacuzzi, hammam, La vente de tous produits de beauté, accessoires, de parfum et produits de bien être, Toutes activités parallèles liées au tourisme, à la gastronomie ou à l'oénotourisme en direct ou par sous-traitance, Vente de produits régionaux, Location de vélo, trottinette Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Madame Hélène BATY, demeurant 19 rue Gaston Cheq 10200 COUVIGNON Directeur général : Monsieur Gauthier BATY, demeurant 19 rue Gaston Cheq 10200 COUVIGNON La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES

POUR AVIS La Présidente

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 18/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : BANRY ENERGIE.  
Siège : 53 Rue Pelletier 10800 ST LEGER PRES TROYES.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital : 1 000,00 euros.  
Objet : La vente d'énergie produite à partir d'équipements de production d'énergie renouvelable. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit de associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Directeur généraux : Monsieur Louis BANRY demeurant 53 Rue Pelletier 10800 ST LEGER PRES TROYES. Madame Jeanne BANRY demeurant 53 Rue Pelletier 10800 ST LEGER PRES TROYES. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

**CIMBALY INTERNATIONAL**  
Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros  
Siège social : 1 Boulevard Charles Baltet 10000 TROYES  
383152410 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 01/11/2021, la gérance de la société à responsabilité limitée CIMBALY INTERNATIONAL a décidé de transférer le siège social du 1 Boulevard Charles Baltet, 10000 TROYES au 3 Route de Verrières, 10450 BREVIANDES à effet du 01/11/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

**EASY LAV**  
Société à Responsabilité Limitée En liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 11 rue Jules Moch 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Siège de liquidation : 11 Rue Jules Moch 10120 ST ANDRE LES VERGERS  
750 075 350 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 03/11/2021, au 11 Rue Jules Moch 10120 ST ANDRE LES VERGERS, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christophe COULON, demeurant 11 Rue Jules Moch 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur